

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 09/09/2021

COVID-19 : Campagne de vaccination sans rendez-vous dans des centres commerciaux

Pour faciliter et renforcer l'accès à la vaccination, en plus des centres déjà en activité sur l'ensemble du département, un dispositif « aller vers » visant à faciliter la vaccination sera déployé samedi 11 septembre 2021.

Le préfet de l'Allier, le directeur départemental de l'ARS, ainsi que le président du Conseil départemental et du Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, s'associent pour organiser une opération de vaccination dans un centre commercial :

- samedi 11 septembre 2021, dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc d'Auvernes de 9h00 à 19h00.

Cette opération de vaccination avec le vaccin Pfizer est réalisée par les sapeurs-pompiers de l'Allier. Elle est ouverte sans rendez-vous à toutes les personnes de plus de 12 ans (**une carte d'identité et la carte vitale seront demandées**).

La meilleure des préventions contre le virus et le variant Delta reste la vaccination. Il s'agit de se protéger et de protéger les plus fragiles, limiter les formes graves mais également retrouver une vie moins contrainte avec le passe sanitaire sans avoir besoin de faire des tests régulièrement.

L'autorisation d'un des deux parents est nécessaire à la vaccination des mineurs de 12 à 15 ans inclus.

Le document est à compléter et à apporter le jour de la vaccination. Il est disponible sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé.

Les jeunes de 16 ans et plus peuvent accéder à la vaccination sur la base de leur seul consentement.

La vaccination ne pourra pas être pratiquée sans le consentement de l'adolescent lui-même.

Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle